

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 AVRIL 2021 A 18H30

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué et constitué, s'est réuni sous la présidence de Nicolas JOUVE, Maire.

Présents : Nicolas JOUVE, Sébastien JOUVE, Chantal HERRAULT, Jean-Camille LARROQUE, Marlène NEIGE, Antoine BENEZY, Jean-François MELOT

Représenté : -

Absent : -

Secrétaire de séance : Jean-Camille LARROQUE

Date de convocation : 6 avril 2021

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2-Travaux de voirie 2021

Nicolas présente un devis de l'entreprise FABRE Frères pour les travaux de réfection de la piste située à côté du chalet d'un montant de 8 300 € H.T., soit 9 960 €.

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ce devis.

3-Projet Fontaine communale

Nicolas souhaite pérenniser les ressources en eau de la commune après l'adhésion au SIAEP. La station de pompage et le château d'eau restent dans les biens de la commune. Une fontaine communale permettrait cette pérennisation.

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce projet évalué à environ 7 500 € et marque son accord pour régler les factures correspondantes sur le budget du service des eaux.

4-Questions diverses

→ Nicolas informe de la reprise des travaux de raccordement du réseau de la commune de Confolent-Port-Dieu avec Monestier-Port-Dieu, travaux arrêtés suite à une demande d'enfouissement de la fibre.

→ Les élections départementales et régionales sont maintenues pour le mois de juin.

→ A-t-on des nouvelles pour le boulanger itinérant ? Jean-François Mélot répond qu'il n'a pas eu de retours pour l'instant.

→ Les arbres qui penchent à Prunt se trouvent sur la section de Prunt. La taille peut-être réalisée par les riverains.

→ Sébastien est missionné pour se renseigner pour l'achat d'un défibrillateur.

→ Une question est posée concernant le nettoyage de la fontaine de Bourrières. Sébastien propose de le réaliser avec les enfants de la commune.

→ Nicolas informe que le nettoyage et le changement des poteaux du terrain de boules seront réalisés sous forme de chantier citoyen avant le 14 juillet.

→ Nicolas estime qu'il y aurait intérêt à créer un comité consultatif de l'eau qui serait composé de 2 élus et de 2 personnes qualifiées (sans droit de vote).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 6 voix pour, 1 abstention et 0 contre, valide la création de ce comité consultatif.

Sébastien JOUVE et Jean-Camille LARROQUE sont élus avec 6 voix pour, 1 abstention et 0 contre.

Les 2 personnes qualifiées, Jean-François BENEZY et Thibaut CHADEYRON, sont élues à l'unanimité.

→ Au vu des augmentations tarifaires récentes, le projet de plage flottante est en réflexion.

→ Prochain Conseil municipal : mardi 27 avril 2021

Fin de séance